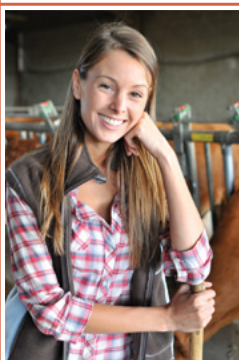


Osons dessiner ensemble  
les Mauges de demain !



# LE CONSEIL PROSPECTIF TERRITORIAL



Lieu d'échanges et de participation  
citoyenne pour révéler les tendances  
sociétales, économiques,  
environnementales pour l'avenir  
du territoire des Mauges



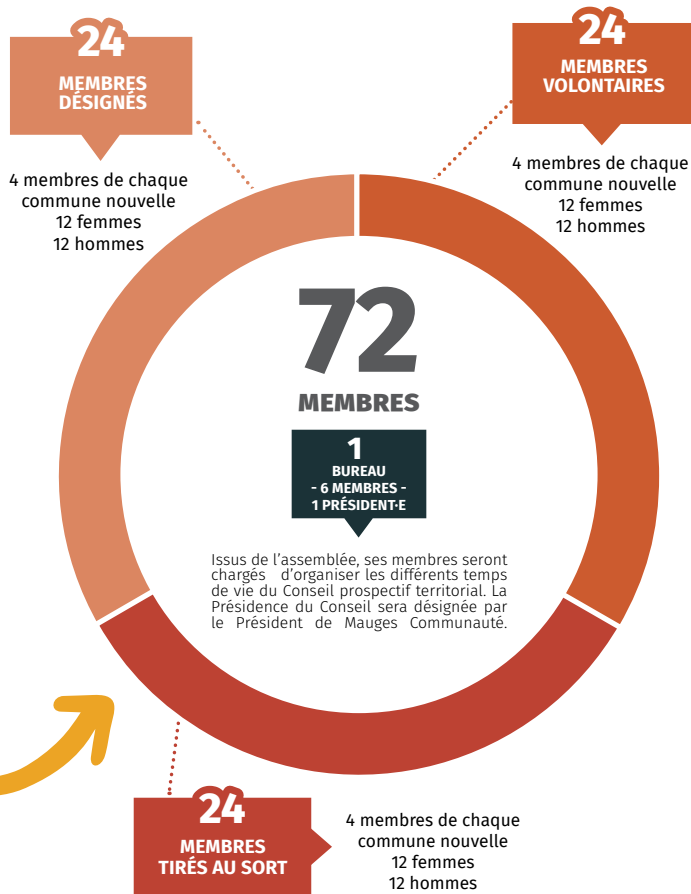
# LE CONSEIL PROSPECTIF TERRITORIAL

En 2021, Mauges Communauté lance son instance de concertation et de participation citoyenne à travers le **Conseil prospectif territorial**. Véritable laboratoire d'idées, cette instance réunit les citoyen-ne-s et acteurs-trices locaux-les du territoire de Mauges Communauté, pour réfléchir aux enjeux majeurs pour l'avenir du territoire.

Le Conseil prospectif territorial entre dans le cadre réglementaire des Conseils de développement, précisé notamment dans le cadre de la loi NOTRE de 2015 et de la loi Engagement & Proximité de 2019.

**72 MEMBRES BÉNÉVOLES,  
ENGAGÉS POUR UN MANDAT  
DE 3 ANS, RENOUELABLE 1 FOIS**

**3 MISSIONS**



## DÉBATTRE & ÉCHANGER

Dans le respect de la libre expression, les membres sont invités à débattre et échanger leurs points de vue sur les questions relatives à l'avenir du territoire des Mauges.

## INTERROGER & EXPLORER

Pour nourrir les réflexions, les membres sont libres d'organiser des soirées-débats, de solliciter des experts, d'organiser des visites sur et en dehors du territoire.

## CONSTRUIRE & PROPOSER

À la fin de leurs réflexions, les membres sont invités à formaliser leur avis et à remettre un rapport au Conseil communautaire de Mauges Communauté.



## LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

### La saisine

Le Conseil prospectif territorial travaille sur des projets à la demande des élus communautaires.

### L'auto-saisine

Les membres du conseil pourront s'emparer de sujets qui revêtent un caractère majeur pour le territoire.

### Des groupes de travail, conférences, soirées-débat, visites....

Pour explorer les sujets, les membres pourront établir un programme de travail pour venir enrichir leurs réflexions.

### Les avis

Une fois que les membres jugent leurs réflexions abouties, le **Conseil prospectif territorial** remettra un rapport aux élus communautaires précisant leurs avis et leurs propositions d'actions.

Ce rapport sera présenté en Conseil communautaire. Les élus reviendront ensuite vers le Conseil prospectif.

[www.maugescommunaute.fr](http://www.maugescommunaute.fr)

[conseil-prospectif@maugescommunaute.fr](mailto:conseil-prospectif@maugescommunaute.fr)



Mauges Communauté  
Rue Robert Schuman  
La Loge – CS 60111 – Beaupréau  
49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex